



# **LES ESSENTIELS**

**du Conseil municipal**

**Mardi 22 novembre 2022**



## SOLIDARITE

**SOUTIEN  
FINANCIER  
A LA VILLE  
DE CHENOVE  
POUR LA  
RECONSTRUCTION  
DE SON CCAS**

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité une délibération visant à apporter un soutien financier de 2 000 € à la Ville de Chenôve.

Ce geste de solidarité, en complément du soutien financier important que nous avons voté en délibération du conseil métropolitain de Dijon Métropole le 29 septembre 2022, a une portée symbolique forte.

Nous souhaitons ainsi condamner fermement les actes criminels qui se sont produits à Chenôve lors des festivités du 14 juillet ayant conduit à la destruction du CCAS et poursuivre nos combats communs contre la délinquance.



## FINANCES

### POURSUITE DE NOS INVESTISSEMENTS

Plusieurs délibérations financières, toutes votées à l'unanimité, ont permis des ajustements sur les crédits budgétaires votés en 2022 maintenant un budget de fonctionnement et d'investissement équilibré.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a adopté l'ouverture des crédits pour le projet de terrain de football synthétique.

Ce projet, faisant suite à la grande consultation citoyenne sur le sport, répond à plusieurs objectifs à la fois écologiques (utilisation de matériaux biosourcés et passage en éclairage LED), utilisation du terrain en toute saison pour répondre à l'accroissement des usagers (notamment des scolaires) et qualité de jeu homogène.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 1 128 236 €. Des dossiers de demandes de subventions ont été effectués par la Commune à hauteur de 610 000 €.



## VIE ASSOCIATIVE ET ACTION SOCIALE

LA COMMUNE  
RENOUVELLE  
SON SOUTIEN  
A L'ASSOCIATION  
ORE ET A CREATIV

Le soutien de la Ville auprès d'associations porteuses de projets à impact, en adéquation avec ses politiques publiques, est essentiel.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal, a validé une subvention d'investissement de 1 322 € à l'association ORE pour l'acquisition d'une dalle numérique interactive pour former des adultes et des scolaires aux outils numériques.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a reconduit sa subvention de 23 000 € à l'association métropolitaine Créativ' qui porte de nombreuses actions pour favoriser l'accès et le retour à l'emploi et le pilotage du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Rappelons qu'en matière d'emploi et d'insertion, la Ville de Quetigny s'est positionnée depuis longtemps comme collectivité précurseure en créant notamment la Maison de l'Emploi et en étant membre fondateur de l'association Créativ'.

**#CMQuetigny**



## **CULTURE**

**RECONDUCTION  
DE PARTENARIATS  
AVEC LES VILLES  
DE LONGVIC ET  
CHEVIGNY  
SAINT SAUVEUR  
ET LE  
COLLEGE  
JEAN ROSTAND**

Plusieurs conventions de partenariats, reconduites à l'unanimité par le Conseil Municipal, visent à favoriser la pratique collective de la musique que ce soit pour un ensemble de saxophones, pour un ensemble d'instruments à vent ou encore pour développer la pratique vocale des collégiens de Quetigny en collaboration avec l'Ecole Municipale de Musique, de danse et des Arts de Quetigny.

#CMQuetigny



## VOEU

L'ENSEMBLE  
DES ELUS  
EXPRIME LEUR  
PREOCCUPATION  
SUR LES  
CONSEQUENCES  
DE LA CRISE  
ECONOMIQUE,  
FINANCIERE ET  
ENERGETIQUE  
POUR LA COMMUNE

Également voté par l'ensemble des élus du Conseil Municipal de Quetigny, un vœu présenté par la majorité alertait le Gouvernement sur les craintes partagées par toutes les associations d'élus sur les conséquences de la crise et le Projet de Loi de Finances 2023 qui rajoutera encore des contraintes d'interventions aux collectivités.

Les Elus ont ainsi repris plusieurs propositions portées par l'AMF pour sécuriser les ressources des communes, maintenir l'offre de services à la population et se protéger de l'explosion des coûts des énergies.

Retrouvez l'intégralité du Vœu  
[quetigny.fr](http://quetigny.fr) / [vie municipale](#) / [conseil municipal](#)